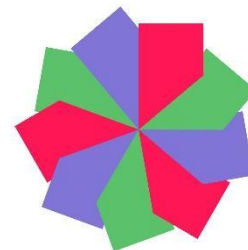


Compte rendu du parlement de l'APRÈS du 6 juin 2026 à Saint-Ouen :



Délégué.e.s présent.e.s :

Dominique Catalan (Picardie), Olivia Meerson (Hautes-Alpes), Philippe Agron (Alpes-Maritimes), Stéphane Moulin (Drôme/Ardèche), Christelle Martiny (Champagne-Ardenne), Léa Ramon, Antoine Hibon, Christophe Marchal (Bouches du Rhone), Marie Roudanez (Calvados/Manche), Claude Deleville (Cher), Patricia Lambert, Damien Devault, Yvan Rougier (Dordogne), Gabriel Viennet (Franch-Comté), Chantal Dupont, Valentin Texeira (Eure), Myriam Mohamed, Jeanne Pehun (Finistère), Paul Saladino (Gard/Lozère), Martin Dromand (Toulouse/Gers), José Almeida (Comminges), Wendy Harvey, François Richard, Adam Wahabi (Gironde/Landes), Renée Sauvion, Amadou Sidibé (Ile-et-Vilaine), Fabien Sauvions (Poitou), Chloé Dougez, Elodie Debien, Antonin Béranger (Indre-et-Loire), Catherine Touchefeu, Jérôme Sulim, Nicolas Nocet (Loire Atlantique/Vendée), Michel Duchatel (Mayenne/Sarthe), Gwenaelle Amet (Morbihan), Sophie Dumas (Moselle), Michael Bell (Nord), Aline Moriz-Rielland (Pyrénées-Atlantiques), Lilia Zari, Bernard Tessier, Denis Marx (Rhône), Mathilde Bockoltz, Michèle Sauve, Elyse Lethuillier, Françoise Haas, Xavier Keller, Philippe Martinais, Remi Baisse, Léo Couturier-Lopez (Paris), François Lopez (Seine Maritime/Le Havre), Zoé Sambou, Kélig Puyet-Bossert (Seine Maritime/Rouen/Dieppe), Stéphanie Treillet (Seine et Marne), Isabelle Crouzet-Godard, Christophe Godart (Var), Marainna Sanchez, Monique Migneau, Christophe Delgery, Marc Boulkerouna (Hauts-de-Seine), Nathalie Lana, Capucine Larzillière Judith Pavard, Pierre Korzec, Stéphane Ferdinand, José Tovar (Seine-saint-Denis), Thibault Lebailly (Val-de-Marne), Tassadite Lateb, Ferdinand Sana (Guyane), Calypso Arvois, Adrien Aubrée, Maxime Neutzner (Après-Jeunes), Fabian Rousseau (Français de l'étranger)

39 femmes et 41 hommes pour 37 sections représentées.

Bilan gender watch (pour les débats en plénière) :

- 1h26 pour les hommes
- 1h19 pour les femmes

1. Discussion et échange sur le programme.

Après une introduction et une présentation générale par Julie El Mokrani et Hendrick Davi, chaque atelier s'est tenu pendant 1h30. Une restitution s'est déroulée en plénière à la fin du temps de travail en commission. Les rapporteurs et rapportrices de chaque atelier transmettront les remarques et ajouts à la commission programme pour poursuivre ce travail d'élaboration en vue de la finalisation du document cet été.

Pour rappel voilà l'ensemble des ateliers qui se sont tenus lors de la matinée :

- 1) Répondre à l'urgence sociale : travailler, se soigner, se loger et se nourrir

- 2) Reconstruire un avenir désirable féministe et antiraciste
- 3) Planifier une politique économique pour le bien commun
- 4) Réorganiser les rapports entre société et environnement à l'aune de la règle verte
- 5) Réparer les services publics et élargir la gestion démocratique des communs
- 6) Défendre les libertés et une société d'émancipation
- 7) En finir avec le présidentielisme et aller vers une 6ème République
- 8) Face à la menace des puissances de l'arc réactionnaire, travailler à un nouvel internationalisme

2. Vie de l'organisation :

a. Différents postes étaient à pourvoir :

Une femme à la CRC (Commission de résolution des conflits)

Un homme et une femme au bureau du parlement

3 hommes à la CVSS (Commission de lutte contre les violences sexistes et sexuelles)

Chaque candidature a été présentée et un vote à bulletin secret a eu lieu. Par souci de respect des personnes, les décomptes des voix ne sont pas donnés ici.

Résultats des votes :

- i. Election à la commission de résolutions des conflits de Françoise Coux des Bouches-du-Rhône
- ii. Election pour le bureau du parlement : Garance Louis Sydney (Gard) et Antonin Béranger (Tours)
- iii. Election à la CVSS : Jean-Philippe Coz, Charles Lamare et Aurélien Vicentini (Paris)

- b. **Vote de la motion présentée par les jeunes de l'Après** concernant la subdivision des sections départementales : 29 pour, 23 contre, 16 abstentions et 3 NPPV. **Motion ADOPTÉE**

“Motion : revenir sur la décision du Parlement du 4 octobre actant la création de deux nouvelles sections territoriales, Seine-Maritime-Le Havre et Haute-Garonne-Comminges, pour consacrer le département comme échelle territoriale de référence au sein de L'APRÈS”

- c. **Vote de la motion pour la création d'un groupe de travail défense** : 41 pour, 0 contre, 4 abstentions et 1 NPPV. **Motion ADOPTÉE**

3. Discussion et échange autour du projet de résolution

Plusieurs remarques déplorant que la résolution soit arrivée tardivement. Promis la prochaine fois, on fera bien mieux !!

Motion préalable de suppression du texte rejetée par, 6 pour, 47 contre, 5 abstentions.

Introduction par Alexis Corbière

Résolution adoptée par le parlement de l'APRES

réuni le 6 juin 2026

Toujours unitaires, parce que c'est toujours aussi nécessaire !

Nous agissons dans un contexte politique marqué par un profond rejet de l'action des gouvernements successifs et en particulier de la Présidence d'Emmanuel Macron. L'extrême droite progresse, élection après élection, se nourrissant désormais d'émetteurs médiatiques puissants, d'un dégoût politique, de la décomposition de la droite traditionnelle, mais aussi des renoncements et de la division de notre camp.

Pour la première fois, une victoire de l'extrême droite est possible lors de la prochaine élection présidentielle. Si c'était le cas, ce serait la pire défaite infligée aux milieux populaires et à l'ensemble des acquis sociaux. Si c'était le cas, ce serait l'obsession raciste, en particulier dans sa dimension islamophobe, aux commandes de l'État. Cela constituerait en outre une vraie menace pour nos libertés publiques.

Toute notre action doit être porteuse d'une double exigence : la volonté de rupture avec les politiques menées actuellement et tout faire pour empêcher la victoire du RN.

Dans ces conditions, la stratégie la plus efficace pour une victoire de la gauche et des écologistes est celle de l'unité dès le premier tour. C'est le prolongement de la stratégie de la NUPES en 2022 et du NFP en 2024 en l'adaptant aux échéances de 2027.

Nous sommes donc encore et toujours pour l'unité, car nous n'avons pas d'intérêts distincts des millions de jeunes, salarié-es, retraité-es, immigré-es, etc. qui subiraient rudement les conséquences d'une victoire du RN.

Un récit médiatique, mais aussi politique, dominant veut acter la défaite sans combat de la gauche, face à son ennemi mortel.

Mais beaucoup d'inconnues sont encore devant nous, du côté du PS, dont les contradictions internes font régulièrement vaciller la ligne et l'engagement au sein de FP2027, mais aussi concernant le PCF et les Écologistes.

Nous savons désormais que les militant-es socialistes voteront le 9 juillet sur la stratégie du PS à la présidentielle.

- **Amendement non adopté : Remplacer LFI par Jean Luc Mélenchon dans le 9ème paragraphe**
- **Amendement non adopté : remplacer « les sondages de deuxième tour, que nous prenons évidemment avec réserve mais qui influencent la conscience de millions d'électrices et d'électeurs, sont sans appel notamment pour JLM » par « a ce stade JLM ne semble pas en mesure de battre l'extrême droite au second tour. »**
- **Amendement de suppression non adopté de « Mais, la possible unification du prétendu « bloc central » fera mécaniquement monter le seuil nécessaire pour atteindre le second tour. En outre, les sondages de deuxième tour, que nous prenons évidemment avec réserve mais qui influencent la conscience de millions d'électrices et d'électeurs, sont sans appel notamment pour JLM »**

LFI est entrée en campagne et profite de l'absence d'offre alternative à gauche. Mais, la possible unification du prétendu « bloc central » fera mécaniquement monter le seuil nécessaire pour atteindre le second tour. En outre, les sondages de deuxième tour, que nous prenons évidemment avec réserve mais qui influencent la conscience de millions d'électrices et d'électeurs, sont sans appel notamment pour JLM.

La lucidité face à cette situation ne doit pas nous désarmer mais au contraire nous encourager à l'action. Rien n'est figé, tout peut encore évoluer.

C'est pourquoi comme Génération-s, les Ecolos et Debout ! nous restons engagé-es en faveur d'une Primaire de la gauche et des écologistes, pour laquelle nous avons décidé de soutenir Clémentine Autain, désormais notre candidate. Nous réaffirmons la nécessité d'une candidature de rassemblement issue d'un processus démocratique, sur la base d'un projet de transformation de la société.

- **Amendement non soumis au vote car arrivé en séance: « Nous répondons favorablement à la proposition de Génération-s de créer une fédération avec les Écologistes et Debout »**
- **Amendement adopté : rajouter « mobilisant la société civile organisée et les collectifs de citoyens « après « cadres unitaires locaux »**

C'est pourquoi nous favoriserons toutes les initiatives locales ou nationales qui vont dans le sens de l'unité de la gauche face à l'extrême droite. Nous nous investirons dans la construction de cadres unitaires locaux, mobilisant la société civile organisée et les collectifs de citoyens pour une candidature commune sur la base d'un programme dans la continuité de celui du NFP, à l'élection présidentielle et aux élections législatives qui suivent.

- **Des amendements proposés par Françoise Haas de Paris n'ont pas été retenus e, car arrivés en cours de séance.**

La résolution a été adoptée par 48 voix pour, 1 contre et 7 abstentions

Conclusion des échanges par Clémentine Autain.

